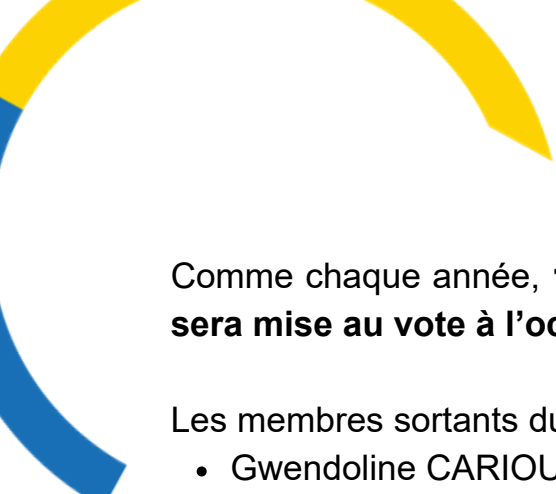




Comme chaque année, **1/3 des sièges du conseil d'administration de l'ANFE sera mise au vote à l'occasion de l'assemblée générale de novembre.**

Les membres sortants du conseil d'administration sont les suivants :

- Gwendoline CARIOU
- Elise DUPITIER
- Martine RONAT
- Arnaud SCHABAILLE
- Isaure De VILLARTAY

Nous souhaitons insister sur le fait qu'il **n'est pas nécessaire d'avoir une expérience professionnelle spécifique**, mais bien la **volonté de s'engager** et de consacrer du temps à l'étude des sujets d'actualité et aux réflexions de fond sur l'avenir de l'ergothérapie.

Les administrateurs de l'ANFE sont en effet les garants de la mise en œuvre de la stratégie de promotion et de défense de la profession. Ils sont acteurs de la vie associative tout comme l'ensemble des bénévoles.

Les enjeux de l'année à venir sont notamment :

- Poursuivre le lobbying en vue du conventionnement et de la création d'un ordre
- Organiser et contribuer à la rédaction du projet stratégique horizon 2032

Vous vous sentez prêt(e) à relever ces défis ?

N'hésitez pas à candidater pour le 23 octobre 2026 au plus tard !

Pour candidater, assurez – vous de respecter les nouvelles modalités !

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet, les nouveaux statuts de l'association ont été adoptés.

Désormais, les étudiants ainsi que les retraités ne sont plus éligibles et n'ont pas le droit de vote.

La même règle s'applique aux ergothérapeutes exerçant à l'étranger.

